



**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT G-2018-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
G-2017-04 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Alexandre Morin, conseiller, pour l'adoption du règlement no. G-2018-03 modifiant le règlement numéro G-2017-04 concernant le traitement des élus municipaux. Les membres du conseil ont tous reçu copie du projet de règlement G-2017-04 tel que prescrit par la Loi.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
CE 10<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018**



**Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale**